

LAVALTRIE

vous informe



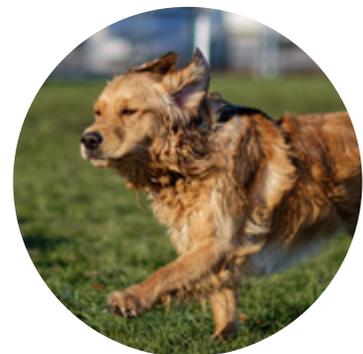
Lavaltrie



Legs du 350^e
P.3



Quai municipal
P.10



Médailles pour chiens
P.11

2022 – CÉLÉBRER L'HISTOIRE ET ASSURER L'AVENIR !



Christian Goulet, maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le moins que l'on puisse dire, c'est que 2022 est une très grande année à Lavaltrie ! C'est une année chargée parce que d'une part, on célèbre 350 ans d'histoire. Mais tout en regardant le chemin parcouru et les faits marquants de notre histoire, on s'assure de notre avenir en effectuant des travaux d'infrastructures majeurs et des projets innovants pour les générations futures.

LEGS DU 350^e ANNIVERSAIRE

C'est dans cette perspective que nous avons intégré au décor de Lavaltrie, de nouveaux aménagements soulignant nos 350 ans. Si ce n'est pas déjà fait, vous devez absolument venir vous promener dans le secteur de l'église pour les découvrir : Place du 350^e, œuvre du canot volant, sculpture de Victor Bourgeau, sentier artistique du Boisé du Chemin du Roy et 16 panneaux historiques pour souligner les éléments marquants de notre histoire ! Ces legs du 350^e anniversaire de notre ville sont précieux et ils représentent surtout une belle façon de faire valoir ce qui nous distingue.

TRAVAUX MAJEURS

En plus des festivités et des legs du 350^e anniversaire, 2022 fut une année de travaux majeurs sur nos deux rues principales. Évidemment, si nous avons eu le choix, il est certain que nous n'aurions pas fait des travaux sur nos deux grandes artères, en même temps. Toutefois, ayant obtenu l'entente avec le ministère des Transports et, du même coup, les sommes nécessaires pour les travaux d'urbanisation, nous étions tenus d'effectuer ces travaux dès le printemps, soit en même temps que les travaux déjà entamés dans le secteur de la rue Notre-Dame (Arcand, L'Espérance, Bord-de-l'Eau, etc.).

Qualité et durabilité

Pour s'assurer de la qualité et de la durabilité des travaux, la Ville de Lavaltrie engage des firmes externes spécialisées. Dans certains cas survenus dans le cadre de ces importantes réfections, une reprise des travaux a dû être effectuée par l'entrepreneur, en raison de non-conformités détectées par nos spécialistes. Même si une reprise de travaux nécessite plus de temps et rallonge les délais du chantier, il est primordial pour le conseil municipal et l'administration de s'assurer que la reprise soit faite et que les résultats soient conformes aux recommandations de l'ingénieur en génie civil et aux tests effectués en laboratoire. Pour nous, ce qui prime, c'est la qualité du projet final et la durabilité des travaux.

Nous savons que les détours et les irritants ont été nombreux cette année. Encore aujourd'hui, au moment d'écrire ce texte, des délais sont prévus quant à la finition des projets, mais nous travaillons fort afin que l'entrepreneur ait réalisé le plus de travaux possible en 2022. Heureusement, le plus difficile est derrière nous. Dans les prochaines années, nous profiterons tous d'aménagements urbains facilitants et intégrés dans notre milieu de vie.

Sécurité et accessibilité

Je vous rappelle qu'en plus d'embellir l'entrée de notre périmètre urbain, les travaux d'urbanisation servent principalement à sécuriser le transport actif (piétons, cyclistes, etc.), les déplacements des personnes âgées qui demeurent dans ce secteur ainsi que l'accès aux commerces. Ce beau projet s'ajoute à tous ceux que nous travaillons pour les générations futures... Des projets dont nous serons encore bien fiers au moment de célébrer nos 400 ans !

IMPORTANT ! ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

par
CITAM

La Ville de Lavaltrie dispose d'un système d'alerte de masse qui consiste particulièrement à aviser sa population en cas d'urgence. Cet outil permet, entre autres, d'améliorer la sécurité publique en rejoignant rapidement l'ensemble des citoyennes et citoyens concernés, par voie téléphonique, par messagerie texte et/ou par courriel.

Il est d'ailleurs possible de se créer un compte gratuitement, afin de pouvoir :

- > choisir les types d'alertes souhaitées (avis d'ébullition, urgences diverses, inscription aux activités, etc.) et la manière dont le message sera acheminé (téléphone, texto et/ou courriel);
- > gérer ses coordonnées soi-même, en tout temps (ex. : un changement d'adresse, l'ajout d'un numéro de téléphone, etc.).

Si vous n'êtes pas déjà inscrit au système d'alerte de masse, vous pouvez le faire dès maintenant, au www.ville.lavaltrie.qc.ca/citam.

Si vous y êtes inscrit et que vous aimeriez y modifier des renseignements ou créer votre compte en ligne, afin de gérer vos préférences et vos coordonnées, veuillez communiquer avec nous, au 450 586-2921, poste 1.





Lavaltrie

LES LEGS DU 350^e

*Des attraits qui nous distinguent
et qui sont là pour rester !*

LA PLACE DU 350^e

Pièce maîtresse des legs de cette année anniversaire, la Place du 350^e de Lavaltrie est maintenant prête à vous accueillir ! Aménagée autour de la petite chapelle démenagée en son cœur, la jolie place est bien visible à partir de la rue Notre-Dame, située à deux pas de la Maison des contes et légendes.

Avec ses aménagements paysagers et urbains des plus chaleureux, sa pergola, ses 40 places assises et ses équipements événementiels intégrés, la Place du 350^e fera assurément partie de l'histoire future. Un endroit unique, qui a déjà permis de présenter diverses activités des plus rassembleuses !

Pour la petite chapelle historique, il s'agit d'un 3^e déménagement depuis sa construction en 1884. Ce nouveau lieu est idéal pour la mettre en valeur et lui permettre de traverser un siècle de plus !

Afin d'immortaliser l'apport des femmes et des hommes qui ont marqué l'histoire de Lavaltrie, 56 noms de famille ont été gravés sur les marches du parvis de la Place du 350^e.

Avis aux musiciens assumés ou en devenir : inauguré par le grand pianiste lavaltriois Pierre Leduc, le tout nouveau piano public est disponible pour ajouter à l'ambiance de la place déjà très sympathique. Merci d'en prendre soin !





LE RALLYE HISTORIQUE VIRTUEL

Les passants sont invités à découvrir les nouvelles planches d'interprétation qui permettent d'accéder à un rallye historique numérique composé de sympathiques capsules vidéo.

Au total, 16 panneaux ont été créés en collaboration avec la Société d'histoire et du patrimoine de Lavaltrie et installés de part et d'autre de la rue Notre-Dame. Ils présentent des informations historiques en plus de diriger les curieux vers une capsule numérique dédiée à l'endroit, et ce, à partir d'un code QR.

Pour vivre l'expérience du rallye historique de Lavaltrie, il suffit de se rendre sur les lieux ou de préparer sa visite en consultant la carte du projet, disponible au ville.lavaltrie.qc.ca. Il est également possible de faire le rallye en ligne, sur le site Internet de la Ville !



LE SENTIER ARTISTIQUE

Situé à l'arrière de la Maison des contes et légendes, à l'entrée du Boisé du Chemin du Roy, le sentier artistique est une exposition permanente à ciel ouvert, composé de huit structures distinctes. Une nouvelle exposition y sera accueillie chaque année.

Une visite du présent et du passé vous est proposée pour cette première édition. Ainsi, de vieilles photos de Lavaltrie sont exposées, de même que des clichés récents de la photographe lavaltrienne Carollanne Lamontagne.

Au passage, vous pourrez admirer l'œuvre totem réalisée par Michel Campeau, Lavaltrien d'origine, symbolisant de façon poétique des enfants soucieux de sauver les animaux que l'on peut croiser dans le Boisé du Chemin du Roy.



L'ŒUVRE DU CANOT VOLANT

Trônant devant l'église, un canot géant réalisé par l'artiste Stephen Pon permet enfin de matérialiser la célèbre légende fondatrice de la Chasse-galerie, provenant de l'imaginaire de M. Honoré Beaugrand. Insérés dans les ouvertures du canot, vous retrouverez plusieurs visages faits de pastilles de verre coloré, représentant les âmes des damnés piégés par le pacte infernal de la légende.

Avis aux intéressés, on rappelle même sur place la célèbre formule censée faire voler l'embarcation : ACABRIS ! ACABRAS ! ACABRAM ! Fais-nous voyager par-dessus les montagnes !

LA SCULPTURE DE VICTOR BOURGEOU

Durant la belle saison, les passants de la rue Notre-Dame ont pu voir à l'œuvre l'impressionnant artiste sculpteur Claude Des Rosiers ! Réalisée *in situ*, l'œuvre a été taillée dans une pierre calcaire de trois tonnes et demie. Elle représente Victor Bourgeois, célèbre architecte du Québec, né à Lavaltrie en 1809. M. Bourgeois fut l'architecte de notre magnifique Église de Lavaltrie.



LE RECUEIL DES PETITS DE LAVALTRIE

C'est bien connu, la vérité sort de la bouche des enfants ! Voilà pourquoi les activités du 350^e se sont déplacées jusque dans les écoles. Le Recueil des petits de Lavaltrie rassemble 15 contes, récits et poèmes écrits par des Lavaltriois du primaire, inspirés par leur terre natale ou d'adoption.

Le projet réalisé en collaboration avec Pascale Richard, autrice lavaltrioise, s'est déroulé dans la dernière année scolaire. En tout, une centaine d'élèves ont participé à son atelier d'écriture et rédigé des textes portant sur des lieux, des histoires, des commerces ou des souvenirs reliés à Lavaltrie. Les 15 textes retenus ont ensuite été illustrés par une artiste ayant déjà œuvré à Lavaltrie, Stéphanie Boilard.

Le joli document de création, réalisé en toute authenticité et sans filtre, s'ajoute à la liste des précieux legs du 350^e anniversaire de Lavaltrie. Le Recueil des petits de Lavaltrie fait désormais partie de la collection de la Bibliothèque (pour consultation sur place) et est disponible en format numérique au ville.lavaltrie.qc.ca.



UN CHANDAIL AUX COULEURS FESTIVES

**du 350^e, qui encourage
une bonne cause!**

Comme par le passé, la Ville participe annuellement à la levée de fonds de Centraide Lanaudière. Dans le cadre de cette campagne, une initiative originale vous permet de porter fièrement les couleurs festives du 350^e anniversaire de Lavaltrie sur des vêtements fabriqués au Québec. En effet, avec la collaboration de l'entreprise québécoise bien connue Poches & Fils, une poche personnalisée a été créée ! En vous procurant l'un des chandails arborant la poche exclusive du 350^e anniversaire de la Ville de Lavaltrie, vous contribuez concrètement à améliorer les conditions et la qualité de vie des Lavaltriois, puisque 25 % des profits de cette collection seront versés à Centraide Lanaudière.

Une excellente idée-cadeau pour le temps des Fêtes ! Faites vite ! Vous avez jusqu'au 31 décembre prochain pour vous procurer ce beau souvenir du 350^e de Lavaltrie !



Idée-cadeau!

Crédit photo : Mélanie Emond

L'achat se fait directement en ligne, via la page Web dédiée à cette campagne :
www.ville.lavaltrie.qc.ca/poche

VOS ÉVÉNEMENTS EN PHOTOS

Revivez les **Virées du fleuve**, le **Symposium**, la **Soirée reconnaissance des bénévoles**, le **Défi à pied levé**, l'**Halloween** et les divers événements des derniers mois via les albums photos de la page Facebook de la Ville de Lavaltrie!



facebook.com/VilleDeLavaltrie



Crédit: photo : Mélanie Emond

 **Desjardins**
Caisse de D'Autray

**Desjardins est fier
de s'associer
aux différentes
activités de la Ville
de Lavaltrie.**

L'année 2022, avec ses rassemblements, ses festivités et ses inaugurations, restera gravée dans nos mémoires longtemps!

**BON 350° À TOUS LES LAVALTROIS
ET LAVALTROISES!**



Crédit: photo : Mélanie Emond

CHANGEMENT DES LIMITES DE VITESSE

À compter du 2 décembre prochain, la vitesse maximale sera dorénavant réduite à 60 km/h (au lieu de 70 km/h) sur les chemins publics ou parties de chemins publics suivants :

- > **Chemin de Lavaltrie**
(entre le stationnement incitatif, près de la bretelle d'autoroute, jusqu'à la municipalité de Saint-Paul)
- > **Rangs Point-du-Jour Nord et Sud**
(du chemin de Lavaltrie à L'Assomption)
- > **Rang Saint-François**
- > **Rang Saint-Henri**
- > **Traverse de la Savane**

Depuis le début du mois de novembre, l'affichage à cet effet a été mis en place afin de préparer les usagers à cette diminution de la limite de vitesse. Ce changement s'effectue dans le but de sécuriser davantage ces chemins largement utilisés par la population lavaltrioise et ses visiteurs. Merci de respecter le code de la sécurité routière en tout temps !

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL de retour à l'hôtel de ville

Les séances ordinaires du conseil municipal sont dorénavant de retour à l'hôtel de ville (1370, rue Notre-Dame). Ces séances sont présentées en public et en direct sur la page Facebook de la Ville. De plus, l'enregistrement de chaque séance est mis en ligne sur le compte YouTube de la Ville, le jour suivant.

Il en est de même pour les séances extraordinaires. Toutefois, puisque celles-ci ne sont pas établies selon un calendrier prédéterminé et peuvent être convoquées dans un délai de 24 h, le conseil municipal fait un retour sur chaque séance extraordinaire, dans le cadre de l'assemblée ordinaire qui la succède.

L'ordre du jour de chaque séance est disponible le jour même de sa tenue, dans la section « actualités » du site Web de la Ville. Les citoyennes et citoyens qui souhaitent poser des questions aux élus municipaux (le nombre étant limité à trois questions par personne) pourront le faire sur place, durant la période de questions de la séance.

Pour plus d'informations :
www.ville.lavaltrie.qc.ca/conseil-municipal

STATIONNEMENT dans les rues en hiver

Modification au règlement

Bien que le stationnement en hiver soit interdit dans les rues de Lavaltrie, entre minuit et 8 h le matin, du 15 novembre au 15 avril, cette réglementation fera dorénavant l'objet de levées d'interdiction de stationnement, lorsqu'il n'y aura pas d'opération de déneigement, et ce, dans le but d'accommoder les citoyens.

Ainsi, lorsque les conditions météorologiques seront favorables et qu'aucune opération d'entretien hivernal ne sera prévue, la Ville émettra une levée de l'interdiction de stationner dans les rues.

Ces avis se feront par l'entremise :

- > du site Internet (www.ville.lavaltrie.qc.ca/stationnement) ;
- > de la page Facebook (www.facebook.com/VilleDeLavaltrie) ;
- > du panneau électronique ;
- > du système d'alerte de masse (CITAM).

Il sera possible de se stationner dans les rues du territoire de Lavaltrie, uniquement lorsqu'une levée de l'interdiction aura été annoncée. Nous invitons donc la population à rester informée en consultant le site Internet afin de s'assurer qu'une levée d'interdiction est bien en vigueur avant de se stationner dans la rue durant la nuit.

N.B. Les levées d'interdiction ne s'appliquent pas aux endroits où le stationnement est interdit par la signalisation.

Les deux visuels suivants seront utilisés via nos publications Facebook et sur le panneau électronique (intersection des rues Saint-Antoine et du Tricentenaire), afin de vous aider à repérer rapidement l'interdiction ou la permission de stationnement :



Lavaltrie s'exerce à réagir EN SITUATION D'URGENCE

Le 21 septembre dernier, les membres de l'Organisation municipale de la sécurité civile (OMSC) se sont mobilisés dans le cadre d'un important exercice de simulation d'urgence. Ce dernier avait pour but d'expérimenter le plan de mesures d'urgence de la Ville et de préparer les équipes à assurer la sécurité de la population et le soutien aux sinistrés advenant une urgence réelle.

À Lavaltrie, comme partout ailleurs, on ne peut pas exclure la possibilité qu'un malencontreux événement ou qu'une catastrophe naturelle survienne sur le territoire. Les équipes se doivent d'être prêtes à réagir rapidement. Une situation de crise nécessite la mobilisation de nombreux employés et une synergie d'équipe exceptionnelle.

Dans le cadre de cette simulation d'urgence, chaque employé a accompli son rôle avec sérieux et rigueur, comme s'il s'agissait d'une scène véritable. Un scénario probable dans la réalité avait été élaboré avec précision et plusieurs défis pour chacune des missions de l'OMSC, soit : la Direction régionale de la sécurité civile, le Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray, la Sûreté du Québec, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière, le Service des travaux publics, le Service des communications, le Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté, le maire de Lavaltrie ainsi que plusieurs employés de l'administration municipale.

Notons que ces derniers ne connaissaient ni le scénario ni le moment auquel allait se tenir l'exercice. Devant la scène d'un accident impliquant un déversement de propane, un blessé grave, l'évacuation d'un secteur et de nombreuses embûches, un centre de coordination a été ouvert, où les responsables de mission

prenaient place, afin de recueillir l'information et de coordonner les opérations. Un centre de services aux sinistrés a également été aménagé afin d'accueillir les acteurs qui ont mis à l'épreuve les employés de la Ville et les intervenants psychosociaux du CISSS. Tous les membres de l'équipe, tant au centre de coordination qu'au centre des sinistrés, ont fait face à divers défis qu'ils ont su relever avec brio.

« C'est impressionnant de voir le nombre de personnes essentielles tant au centre de coordination qu'au centre de services aux sinistrés. J'étais vraiment fier de voir la belle cohésion d'équipe partout sur le terrain et de constater que nos employés et nos divers partenaires sont bien préparés ! », mentionne le maire de Lavaltrie, Christian Goulet.

En effet, le bilan à la suite de cet exercice s'avère extrêmement positif. Notons qu'un plan de sécurité civile bien défini avait été préalablement établi par les différents responsables de mission présents lors de la simulation. Ce plan avait été adopté par le conseil municipal en novembre 2019. Ainsi, la simulation a permis de valider l'efficacité de ce dernier, de déterminer les éléments qui pourront être améliorés devant une réelle urgence et d'expérimenter la collaboration avec les diverses organisations régionales impliquées dans les mesures d'urgence.

Au total, ce sont près de 40 intervenants qui ont été mobilisés pour cet exercice des plus enrichissants et formateurs. La Ville de Lavaltrie tient à remercier les citoyens bénévoles, qui ont merveilleusement bien incarné leur rôle d'acteur d'un jour, au centre de services aux sinistrés, ainsi que toute l'équipe qui a participé à cette simulation d'urgence.

TROUSSE 72 H

Êtes-vous prêt
à faire face à
une situation
D'URGENCE?



Voyez comment vous préparer : www.ville.lavaltrie.qc.ca/trousse72h

UN QUAI MUNICIPAL plus convivial et chaleureux à Lavaltrie !



La Ville de Lavaltrie est heureuse d'annoncer que **d'importants travaux seront réalisés au printemps 2023, afin d'aménager un tout nouveau quai municipal multifonctionnel**. Ces travaux visent entre autres à permettre l'installation des quais, même lorsque le niveau du fleuve sera élevé, en plus de le rendre plus accueillant, convivial et sécuritaire, tant pour les usagers de bateaux à moteur que pour les amateurs de plein air, qui profitent d'embarcations non motorisées.

ACCESSIBILITÉ

Le nouvel aménagement sera muni des meilleurs équipements afin de contrer la problématique observée ces dernières années quant au niveau du fleuve trop élevé, qui retardait l'installation des quais. Une passerelle, qui s'adaptera au niveau de l'eau, sera donc installée pour permettre aux plaisanciers de profiter pleinement de la saison nautique.

VISITEURS NAUTIQUES

Au plus grand plaisir des visiteurs de Lavaltrie, une dizaine de places de stationnements temporaires pour bateaux seront dorénavant disponibles. L'amarrage sera ainsi permis, et ce, sans obstruer l'accès au fleuve pour les autres utilisateurs. À compter de la prochaine saison estivale, les visiteurs pourront donc prendre le temps de s'arrêter à Lavaltrie afin de se ravitailler dans les commerces et restaurants du cœur villageois ou pour profiter des divers attraits disponibles tout près du quai. Venez voir le magnifique parc Gérard-Lavallée, la Place du 350^e, la Maison des contes et légendes, le sentier artistique, le rallye historique, le Café culturel de la Chasse-galerie, les spectacles en plein air des événements Rythmes et courant et bien plus encore !

EMBARCATIONS NON MOTORISÉES ET PETITES EMBARCATIONS

Le projet de réfection du quai municipal vise également à valoriser la pratique des sports sur l'eau. Un débarcadère pour embarcations non motorisées sera ainsi ajouté au nouvel aménagement. Que ce soit pour la pratique du kayak, du canot ou de la planche à pagaie, le quai deviendra certainement un endroit de prédilection pour les passionnés de sports de plein air. Les amateurs de pêche seront également ravis des nouvelles installations plus conviviales et sécuritaires. De plus, un espace sera dédié aux plus petites embarcations de type motomarine.

Le projet de réaménagement du quai municipal répond aux objectifs que s'est fixés la Ville de Lavaltrie à travers sa planification stratégique, soit : créer des espaces variés, multifonctionnels, sécuritaires et accessibles. Les travaux de réfection se feront au printemps 2023. Ils promettent de nouvelles installations qui sauront assurément charmer les fanatiques de notre majestueux fleuve Saint-Laurent !

MÉDAILLES

POUR CHIENS

La Ville de Lavaltrie vous rappelle qu'il est obligatoire d'obtenir une licence pour chien et que le nombre maximal de chiens permis par domicile est de trois. Chaque médaille est valide pendant un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Tout propriétaire doit enregistrer son chien dans un délai de 30 jours suivant son adoption ou le jour où le chien atteint l'âge de trois mois. Ce délai s'applique également aux nouveaux résidents de Lavaltrie.

De plus, veuillez noter qu'à compter du 1^{er} janvier prochain, il ne sera plus possible de se procurer une médaille à l'hôtel de ville. Les médailles / licences pour chien seront disponibles auprès :

> des animaleries de Lavaltrie (sur place)

OU

> de la SPCA Lanaudière Basses-Laurentides (en ligne, via le site de la SPCA et leur partenaire Emili)

Coût de la médaille : 30 \$



Il est à noter que la médaille est gratuite, sur présentation de pièces justificatives, lorsque la demande provient :

- > d'une personne âgée de 65 ans et plus (un seul permis par unité d'habitation);
- > d'une personne souffrant d'un handicap pour son chien guide ou d'assistance;
- > d'une famille d'accueil pour chien guide ou d'assistance.

N.B. L'animal doit porter sa médaille en tout temps. La licence pour chien est obligatoire et il est de la responsabilité du propriétaire de se la procurer. En cas d'infraction, un constat sera émis.

Merci de votre collaboration !



PARC CANIN

275, rue Notre-Dame

Ouvert tous les jours, de 6 h à 23 h



Votre contrôleur animalier



À Lavaltrie, c'est la SPCA Lanaudière Basses-Laurentides qui effectue le contrôle animalier sur le territoire de la Ville.

Son mandat vise, entre autres, à :

- > Veiller à l'application de la réglementation municipale et provinciale;
- > Procéder annuellement à la vente de licences pour chien;
- > Recevoir et traiter rapidement les plaintes;
- > Recueillir les animaux errants, morts ou blessés dans les rues et les endroits publics;
- > Donner les meilleurs soins aux animaux placés sous sa garde;
- > Favoriser le retour au foyer des chiens et des chats errants.

**Pour joindre la SPCA
Lanaudière Basses-Laurentides :**

Téléphone 450 222-1112

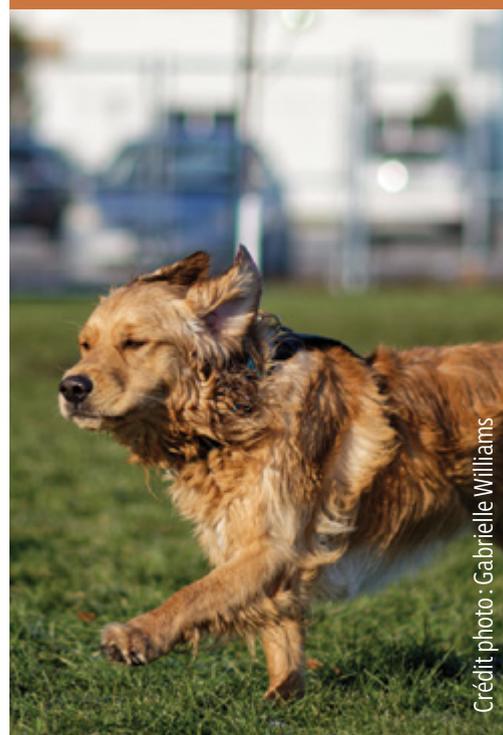
Urgence 514 709-7722

Courriel info@spcalanaudiere.org

Site Web www.spcalanaudiere.org



SPCA Lanaudière/Basses-Laurentides



Crédit photo : Gabrielle Williams

FLEURONS DU QUÉBEC: Lavaltrie reçoit 4 fleurons!

C'est avec une grande fierté que la Ville de Lavaltrie a reçu les résultats de sa classification aux Fleurons du Québec, avec un classement final de 4 fleurons. Toute une réussite en cette première année d'adhésion!

En effet, Lavaltrie a adhéré aux Fleurons du Québec, un programme permettant à des centaines de municipalités de la province d'être évaluées au niveau de leurs aménagements paysagers, selon divers domaines : municipal, institutionnel, résidentiel, commercial et industriel ainsi que les initiatives communautaires et le développement durable.

Rappelons que le classement maximal est de 5 fleurons. Les classificateurs visitent 60 % du territoire de chaque municipalité et évaluent objectivement tous les lieux à la vue du public à l'aide d'une grille de classification horticole qui comprend plus de 1000 critères. Les fleurons sont décernés pour une période de trois ans et sont accompagnés d'un rapport d'évaluation professionnelle suggérant des pistes d'amélioration.

La classification horticole des Fleurons constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert. La Ville de Lavaltrie est très heureuse d'avoir obtenu sa classification valorisante de 4 fleurons. Elle s'engage à poursuivre son processus d'amélioration continu de ses aménagements paysagers et tient à remercier toute la communauté qui participe à l'embellissement de son territoire!



LAVALTRIE EMBAUCHE!

Toujours ouvert à recevoir des candidatures dans tous les domaines municipaux (bibliothèque, génie civil, cols bleus, services aux citoyens, surveillants, brigadiers, etc.), le Service des ressources humaines de la Ville de Lavaltrie vous invite à soumettre votre candidature spontanée via la section « emploi » de son site Web.

Lavaltrie offre à ses employés un endroit propice à l'accomplissement personnel et social. Le milieu dans lequel évolue l'équipe est convivial et comporte des emplois stimulants. Vous êtes dynamique, responsable et vous avez à cœur le service aux citoyens? Nous vous invitons à surveiller régulièrement le site Internet de la Ville pour voir les offres d'emploi qui s'offrent à vous!

UN SUCCÈS pour la 1^{re} journée portes ouvertes des Travaux publics!

Le mercredi 7 septembre dernier avait lieu une toute première Journée portes ouvertes des Travaux publics. Les gens étaient invités à apporter leur curriculum vitae et à venir découvrir l'environnement des Travaux publics, poser des questions et échanger avec l'équipe de la Ville.

Cette initiative fut un véritable succès! De nombreux candidats ont été rencontrés, permettant ainsi à l'équipe des Ressources humaines de remplir quelques banques de candidatures, de discuter avec les gens, de constater leurs connaissances et leurs qualifications.

Plusieurs entrevues ont découlé de cette Journée portes ouvertes et deux nouveaux employés ont été engagés au sein de l'équipe des Travaux publics.

Bienvenue aux nouveaux employés et merci à tous les candidats! Une seconde édition de la Journée portes ouvertes se fera en 2023. Demeurez à l'affût!



10 000 ABONNÉS FACEBOOK



Déjà plus de **10 000 abonnés** sur la page Facebook de la Ville de Lavaltrie! Vous êtes nombreux à suivre vos actualités municipales via ce réseau, et ce, depuis déjà 10 ans!

10 000 mercis pour vos diverses interactions... vos « j'aime », vos messages ainsi que vos commentaires qui nous permettent de prendre le pouls de la population et de communiquer instantanément avec vous!

10^e OMNIUM DE GOLF DU RGAL

Le 15 septembre dernier, la Ville de Lavaltrie assistait au tournoi de golf annuel organisé par le Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie. Cette édition a permis d'amasser un montant record de 55 477 \$, qui servira à soutenir le développement économique de la Ville de Lavaltrie, ainsi que plusieurs projets pour les entrepreneurs de la région. D'autres fonds iront à la communauté. Les projets sélectionnés seront déterminés sous peu.

La Ville de Lavaltrie tient à féliciter le RGAL pour l'organisation de ce bel événement-bénéfice qui a su rassembler 152 joueurs durant la journée et 225 personnes lors du souper.

Cette 10^e édition de l'Omniium de golf du RGAL fut un véritable succès ! Merci au RGAL pour son extraordinaire dynamisme et pour son apport indéniable à la vitalité économique de Lavaltrie !



PEU IMPORTE LES DÉFIS, LES QUESTIONS OU LES PROJETS

TOUJOURS PRÉSENTE POUR LES ENTREPRISES DE LAVALTRIE

- Accompagnement
- Écoute
- Maillage et références



PASCALLE LAPOINTE-MANSEAU, RESPONSABLE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

450 586-2921, poste 2218
plapointe@ville.lavaltrie.qc.ca

Un record au DÉFI À PIED LEVÉ

Dans le cadre du Défi à pied levé, le 15 octobre dernier, le traditionnel « Défi des entreprises » a rassemblé les coureurs énergiques d'un nombre record d'équipes ! Devolutions, Coffrages Synergy, CTD, la Banque Nationale de Lavaltrie, Milibec, le Groupe Nadeau, Mont Atoca, cinq écoles de Lavaltrie et la Ville de Lavaltrie ont participé à une compétition amicale dans le cadre d'une course à relais de 800 mètres.

Pour une deuxième année consécutive, l'équipe de coureurs de Devolutions se retrouve sur la première marche du podium, suivie de Coffrages Synergy en 2^e position et de la Ville de Lavaltrie en 3^e position. À noter que tous les fonds amassés grâce à ce défi sont directement remis au Fonds du Défi à pied levé, qui encouragent la pratique sportive chez les jeunes lavaltois.



Crédit photo : Mélanie Emond

Aide financière

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES 131 ET NOTRE-DAME

La Ville de Lavaltrie désire soutenir les entreprises commerciales situées directement dans la zone des travaux d'infrastructures d'urbanisation de la Route 131 et du secteur Notre-Dame/Arcand-L'Espérance par un programme financier. Cette aide financière non remboursable vise à soutenir et favoriser directement des activités de promotion-marketing des entreprises durant les travaux. Toute demande devra être déposée avant le 30 décembre 2022.

Veuillez consulter la section « affaires » du site Web de la Ville pour en savoir plus sur ce programme.

RECHERCHÉS : 4 passionnés de l'environnement

La Ville de Lavaltrie est à la recherche de quatre nouveaux membres qui souhaitent siéger sur le Comité consultatif en environnement (CCE). Le CCE est un groupe de travail présentement composé de huit membres. L'équipe désire accueillir quatre nouveaux membres bénévoles œuvrant dans les secteurs suivants :

- > jeunesse
- > entreprise
- > agricole
- > forestier

Vous avez jusqu'au 15 décembre 2022 pour poser votre candidature.

Info : www.ville.lavaltrie.qc.ca/environnement

TRAVAUX DE RÉFECTION des bâtiments

Ayant à cœur notre patrimoine, des travaux de réfection ont été effectués sur la jolie chapelle située à la Place du 350^e et des travaux sont en cours sur les façades de la Maison des contes et légendes. En 2023, une restauration de la Maison Rosalie-Cadron et de l'Église est prévue. Ces travaux ont pour but de rafraîchir et de préserver nos magnifiques bâtiments patrimoniaux.



Demandes de permis en ligne

Le saviez-vous ? Il est possible de procéder à la demande d'un permis d'urbanisme en ligne (travaux de rénovation, construction d'un bâtiment accessoire, piscine, abattage d'arbres, arrosage en été, etc.), en tout temps. De plus, chaque demande en ligne vous permettra d'économiser 50 % du tarif habituel... à l'exception des permis pour l'installation d'une piscine ou d'un spa (incluant plateforme et clôture) ainsi que pour l'abattage d'un arbre, qui sont gratuits.

Afin de vous assurer d'être en règle, veuillez consulter le Service de l'urbanisme avant de procéder à quelques travaux qu'ils soient, au 450 586-2921, poste 2220, ou par courriel, à urbanisme@ville.lavaltrie.qc.ca

Sites de dépôts

Divers sites de dépôts sont mis à la disposition des citoyens de Lavaltrie :

- > **Dépôt de matériel informatique et électronique (serpuairens);**
- > **Dépôt de matériaux secs et de construction;**
- > **Dépôt de résidus domestiques dangereux** (RDD : batteries, peintures, solvants, lampes fluorescentes, etc. Tout objet avec le symbole corrosif, explosif, inflammable et toxique).

Pour tout savoir sur les sites de dépôt (lieu, horaire, etc.), nous vous invitons à visiter la section « environnement » du site Internet de la Ville.

Taxes scolaires

Les taxes scolaires relèvent du Centre de services scolaire des Samares. Nous vous invitons à visiter le site Web du Centre de services scolaire des Samares (csssamares.gouv.qc.ca) pour obtenir tous les renseignements à cet effet.

ABATTAGE D'ARBRES OU ÉTÊTAGE UN PERMIS EST EXIGÉ



ville.lavaltrie.qc.ca

Une bande riveraine modèle

Un projet de plantation de végétaux en bande riveraine a été réalisé au cours de la saison estivale, sur un terrain appartenant à la Ville, en bordure de la rivière Saint-Jean (à l'extrémité de la terrasse Pelletier).

L'objectif du projet est que cette plantation devienne une bande riveraine modèle et puisse inspirer des citoyens riverains à reproduire ce type d'aménagement paysager sur leur propriété. Les végétaux sélectionnés sont bénéfiques pour la faune, car ils attirent les insectes pollinisateurs et nourrissent les oiseaux. Afin de ne pas obstruer la vue vers le fleuve Saint-Laurent, une majorité d'arbustes (faible hauteur) et de vivaces ont été plantés, accompagnés de trois arbres.

Ce projet est réalisé par deux organismes en environnement, soit la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA) et la Zone d'intervention prioritaire (ZIP) des Seigneuries, en collaboration avec la Ville de Lavaltrie, et financé par plusieurs programmes de subvention.

En plus d'enjoliver le paysage, la plantation en bande riveraine a de nombreux bienfaits pour la faune et la flore. Elle contribue à la réduction des gaz à effet de serre, la stabilité des berges et la qualité de l'eau des cours d'eau. Ainsi, sept autres projets de plantation en bandes riveraines ont été réalisés, en 2021 et 2022, chez des citoyens qui demeurent aux abords de la rivière Saint-Jean.



Plantation sur l'île Hervieux MERCI AUX BÉNÉVOLES !

Des travaux de plantation ont été réalisés cet automne sur l'île Hervieux située en face du parc Gérard-Lavallée. Près de 3 000 arbres et arbustes ont été plantés afin de renaturaliser une portion de l'île et ainsi favoriser la survie d'une plante rare, soit l'arisème dragon. Ce projet sera assurément bénéfique pour la faune en plus de contribuer à réduire la présence d'une espèce exotique envahissante sur l'île, soit l'alpiste roseau.

Cette initiative est réalisée par la ZIP des Seigneuries, financée par le Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent et appuyée par la Ville de Lavaltrie.

Sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont participé à ce projet !



INSTALLATIONS SEPTIQUES

Sur le territoire de Lavaltrie, c'est la MRC de D'Autray qui est responsable de la vidange des installations septiques. Tous les renseignements à cet effet sont disponibles sur le site Internet de la MRC. Il est également possible d'y consulter la carte interactive vous permettant de connaître les renseignements spécifiques à votre installation septique (date de vidange, date de mesure des boues, etc.).

Pour toute question à cet effet, nous vous invitons à communiquer avec la MRC de D'Autray, au 450 836-7007, poste 2545, ou à infobfs@mrcautray.qc.ca.

La fin des sacs en plastique c'est emballant !

DÈS AVRIL 2023

VILLE.LAVALTRIE.QC.CA



Votre calendrier des collectes 2023, livré à la maison !

Le calendrier des collectes 2023 (ordures, recyclage, compost) produit par la MRC de D'Autray sera livré par la poste sur tout le territoire de Lavaltrie, en décembre prochain. Pour tout savoir sur les collectes, il vous est également possible de vous référer au site Internet de la Ville, en tout temps !

Compost

Malgré l'arrivée de l'automne et des températures plus froides, il est important de continuer à composter tout au long de l'année. Il s'agit d'un petit geste qui s'avère grandement bénéfique pour l'environnement.

Depuis le mois de novembre, la collecte du compost s'effectue aux deux semaines. Visitez la section « Info-compost » du site Web de la Ville pour obtenir des astuces faciles qui vous aideront à composter en hiver.

À ne pas manquer!



LA FÊTE DE NOËL

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

10 h 30 - Café culturel de la Chasse-galerie

- > Spectacle jeunesse Jazz-Noisette
Réservez votre place dès maintenant!

12 h à 17 h - Place du 350^e

- > Rencontres et photobooth avec le père Noël
Remise d'un cadeau du 350^e (quantités limitées)
- > Surprises, sucreries, jeux gonflables et animation
- > Chorale de Noël et spectacle de musique traditionnelle
- > Visite guidée de la Maison des contes et légendes
- > Marché de Noël du Centre Inspire
- > Collecte de denrées pour la Guignolée

CLÔTURE DU 350^e

17 h - Place du 350^e

- > Feux d'artifice et illumination du sapin de Noël géant!

Info: ville.lavaltrie.qc.ca



Crédit photo :
Mélanie Emond



Crédit photo :
Caroline Lamontagne

HORAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX

À l'occasion de la période des Fêtes, les bureaux administratifs seront fermés du samedi 24 décembre au lundi 2 janvier inclusivement.

La Bibliothèque sera toutefois ouverte du 27 au 30 décembre.

Joyeux temps des Fêtes à tous!



Collecte DE DENRÉES

LES SAMEDIS DE NOVEMBRE
Au 235, rue Saint-Antoine Nord
(Maison des jeunes)

De 9 h
à 16 h

LA GUIGNOLÉE

de Lavaltrie

CÉLÉBRER SANS FAIM

MERCI DE VOTRE
générosité!